

R É P U B L I Q U E F R A N Ç

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 29/05/2026

Date d'affichage : 08/06/2026

L'an deux mil vingt six, le cinq juin, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL, Mme Natasa MASSONI, Mme Jessica VICO.

Étaient absents excusés : Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Bruno

THOUROUDE, M. Yann VILLEROY.

Étaient absents non excusés : Mme Sandrine HUSSON.

Procurations : Mme Hélène RICHARD LECUYER en faveur de M. Michel BREQUIGNY, M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Philippe AMPOULIE, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : M. Didier LANGEARD.

OBJET : Décision modificative n°01/2026 : Budget COMMUNE

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2026 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

Section de fonctionnement :Dépenses :

Compte 635 (Autres impôts, taxes) :	25 000 euros
Compte 65888 (Autres) :	- 15 000 euros

Recettes

Compte 6419 (Remboursement rémunérations personnel):	- 20 200 euros
Compte 708421 (Mise à dispo personnel non dotés de la personnalité morale) :	30 200 euros

Section d'investissement :Dépenses :

Chapitre 41 :

Compte 2131 (bâtiments publics) :	7 963,28 euros
Compte 2151 (réseaux de voirie) :	7 882,37 euros
Compte 2156 (Matériel et outillage incendie) :	5 412,00 euros

Chapitre 21 :

Compte 2288 (opération d'équipement N° 14 : Salle des fêtes) :
Compte 2152 (opération d'équipement N° 149 : Terrain synthétique :
Compte 2151 (opération d'équipement n°168 : voirie RD 22) :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le 08/06/2026

ID : 027-212706295-20260605-MA_DEL_2026_56-BF

SLOW

300,00 euros
- 6 300,00 euros

Recettes :

Chapitre 41

Compte 203 (Frais d'études) :

21 257,65 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour) approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 08/06/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
Didier LANGEARD.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

